

Université de Sherbrooke

Facteurs et interventions à considérer par les cliniciens pour le maintien au travail des personnes ayant un traumatisme crânien léger complexe à sévère.

Par
Geneviève Clossey
Programmes de Maîtrise en pratique de la Réadaptation

Essai présenté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé
en vue de l'obtention du grade de maître en pratiques de la réadaptation (M. Réad.)
Maîtrise en pratiques de la réadaptation

Sherbrooke, Québec, Canada
Juin 2015

Membres du jury d'évaluation
Chantal Sylvain, erg., Ph.D. Programme de Maîtrise professionnelle en Pratique de la Réadaptation.
Marie-José Durand, erg., Ph.D. Programme de Maîtrise professionnelle en Pratique de la Réadaptation.
Isabelle Gélinas, erg. Ph.D. École de physiothérapie et ergothérapie, Université McGill.

© [Geneviève Clossey, 2015]

RÉSUMÉ

Facteurs et interventions à considérer par les cliniciens pour le maintien au travail des personnes ayant un traumatisme crânien léger complexe à sévère.

Par

Geneviève Clossey

Programmes de maîtrise professionnelle en pratique de la réadaptation

Essai présenté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé en vue de l'obtention du diplôme de maître en pratiques de la réadaptation (M. Réad.), Maîtrise en pratiques de la réadaptation, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada, J1H 5N4

Le retour au travail pour les personnes ayant un traumatisme crânien léger complexe, modéré ou sévère est un grand défi. Ensuite, le maintien en emploi en est un autre important. Plusieurs écrits scientifiques ont été rédigés sur le retour au travail alors que très peu de chercheurs se sont attardés au maintien en emploi. Pourtant, le travail est une partie significative pour la qualité de vie des personnes. Malheureusement, les recherches étant peu nombreuses et dans la majorité des cas avec un niveau de preuve scientifique faible, les facteurs rapportés et les stratégies d'interventions expliquées ne font que donner des pistes aux cliniciens. Les membres de l'équipe interdisciplinaire au sein de laquelle je travaille au Centre intégré de santé et des services sociaux de Laval (CISSSL), au site de l'Hôpital Juif de Réadaptation (HJR), se questionnent comment nous pourrions favoriser le maintien en emploi pour notre clientèle. Aussi, nous nous interrogeons sur le statut du maintien de nos patients qui ont eu congé de nos services, puisque nous ne faisons pas de suivi au-delà d'une année post congé.

Afin de répondre aux questionnements de l'équipe et ainsi tenter de favoriser un meilleur maintien en emploi pour notre clientèle, cette étude a été élaborée dans le but d'identifier les facteurs à considérer et interventions à privilégier par les cliniciens pour favoriser le maintien en emploi à long terme des personnes ayant un traumatisme crânien léger complexe, modéré ou sévère. Les résultats suivent l'analyse des perceptions et l'expérience des personnes ayant un traumatisme crânien. Plus spécifiquement, elle a pour objectifs : 1) connaître le profil et l'état du maintien en emploi de notre clientèle, c'est-à-dire le nombre de mois que la clientèle conserve leur emploi suivant notre programme de réadaptation. Selon l'expérience des personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral et ayant suivi notre programme de réintégration à l'emploi; 2) identifier les principaux facteurs favorables ou défavorables au maintien en emploi et 3) identifier les principales stratégies d'interventions qui ont favorisé le maintien en emploi. Finalement, 4) mettre en

évidence les facteurs à considérer et les interventions à privilégier pour les cliniciens à partir des informations recueillies aux objectifs précédents.

Afin de procéder à la collecte des données, tous les clients ayant eu congé des services de réadaptation au travail de l'HJR depuis 2009 et ayant intégré le marché du travail au congé ont été inclus (n=25). De ce nombre, 13 personnes ont participé à une brève entrevue téléphonique afin d'établir le profil des clients en lien avec le statut de maintien au travail. Par la suite, 6 personnes (4 maintien emploi et 2 non maintien emploi) ont été sélectionnées pour être rencontrées en entrevues individuelles semi-structurées. L'entrevue concernait premièrement des facteurs favorisant ou nuisant au maintien en emploi. Les facteurs étaient le remplacement de revenu (assurances), la présence de problème psychologique / abus de substance / difficulté de comportement, la stabilité en emploi, l'environnement social au travail, les changements de personnalité, la motivation à rester au travail et les difficultés cognitive et physique. L'entrevue concernait deuxièmement les stratégies apprises ou acquises pour permettre le maintien. La sélection a été effectuée de façon à ce que les deux groupes (maintien et non-maintien) soient comparables sur les plans de la scolarité et de la sévérité du TCC. Une Méthode d'analyse qualitative de contenu a été utilisée.

Cette étude a permis d'établir que 77% (10/13) des participants à l'étude ont maintenu leur emploi. La moyenne de temps de maintien en emploi pour le groupe ayant conservé l'emploi est de 47, 8 mois et pour le groupe ayant quitté l'emploi elle est de 28,3 mois. Les résultats ont permis de mettre en lumière plusieurs facteurs qui pourraient contribuer au maintien de l'emploi pour les personnes qui ont subi un traumatisme crânien cérébral léger complexe, modéré ou sévère. Le premier serait d'avoir la possibilité d'appliquer des stratégies compensatoires au travail. En effet, peu importe le niveau d'atteinte cognitive ou physique, c'est la capacité à les compenser qui fait qu'une personne maintient son emploi. Deuxièmement, l'environnement social au travail paraît être très important. En effet, la bonne entente, la stabilité des employeurs (ou supérieurs hiérarchiques) et la possibilité d'application des stratégies compensatoires au travail en recevant l'aide des autres et le soutien des employeurs, serait un facteur déterminant pour garder l'emploi après un TCC. Troisièmement, le niveau de scolarité semble important, car la majorité des personnes qui sont à l'emploi dans l'étude ont un diplôme supérieur à un diplôme d'études secondaire. Quatrièmement, les motivations intrinsèques à travailler qui ne seraient pas reliées à l'argent seraient également importantes. Cinquièmement, certaines difficultés psychologiques ou histoires de consommation pourraient favoriser la perte d'emploi. Finalement, avoir un permis de conduire favoriserait le maintien.

Les stratégies à privilégier pour le retour au travail seraient un retour graduel aux heures et aux tâches de travail. Certains sujets y ont mis un bémol important sur la pertinence de la présence occasionnelle de l'ergothérapeute dans le milieu de travail. Concernant le maintien en emploi, les stratégies proposées incluent la gestion des énergies par le repos, la sieste ou plus d'heures de sommeil; la nécessité de prendre des notes ou d'utiliser un agenda; et de recevoir l'aide d'une ou plusieurs personnes.

Cette étude a permis de développer de meilleures connaissances des facteurs à considérer par les cliniciens, ainsi que les stratégies à privilégier pour favoriser un meilleur maintien en emploi pour les personnes ayant un TCC

Mots clés : Maintien, non-maintien, emploi, travail, traumatisme crânien cérébral, facteurs, interventions.